

Le CD2E lance un appel à manifestation d'intérêt « Budget Vert »

Mis à jour le 6 juillet 2023

Le CD2E propose aux **collectivités territoriales des Hauts-de-France et à leurs groupements** de participer à un accompagnement collectif sur la mise en place de « budgets verts » – ou évaluations environnementales des budgets locaux. Découvrez l'appel à manifestation d'intérêt lancé avec le soutien de la Région Hauts-de-France et de la Direction régionale de l'ADEME, et **candidatez avant le 29 septembre 12h !**

Contexte de cet appel à manifestation d'intérêt

La situation écologique, notamment climatique, appelle une très forte accélération des efforts de transition, y compris dans les territoires. La question des modalités de financement de ces efforts de transition – investissements bas carbone, pour l'adaptation aux impacts du réchauffement climatique, pour la préservation des ressources en eau, etc. – se pose de manière aiguë pour les collectivités territoriales. Mais la question est également à considérer sous l'angle de l'affectation des ressources budgétaires, alors que les collectivités territoriales portent plus de 60% de l'investissement public en France. Les dépenses budgétaires de la collectivité contribuent-elles à l'aggravation de la situation écologique ? ou au contraire aux efforts de transition ?

L'enjeu est de mieux connaître les impacts environnementaux de chaque dépense budgétaire afin de progressivement réduire les dépenses non alignées avec les objectifs de transition écologique – qu'ils soient inscrits au niveau national (Stratégie Nationale Bas Carbone – SNBC), régional (SRADDET, REV3) ou territorial (par exemple dans un Plan Climat Air Energie Territorial – PCAET).

Qu'est-ce qu'un « budget vert » ?

Différents outils d'évaluation environnementale des budgets, ou « budgets verts » ont été développés ces dernières années. Ces pratiques visent à identifier et évaluer les dépenses budgétaires impactant une ou plusieurs dimensions environnementales – comme l'atténuation, l'adaptation, ou la protection de la biodiversité. Depuis 2020, la France publie chaque année son « budget vert » : [le Rapport sur l'impact environnemental du budget de l'État](#) est annexé au projet de loi de finance présenté à l'automne.

Au niveau des collectivités territoriales, le Think Tank I4CE – Institut de l'Economie pour le Climat – a co-produit avec plusieurs collectivités-pilotes une méthodologie d'évaluation climat des budgets locaux en 2020, actualisée et enrichie dans [sa version publiée en septembre 2022](#). Une évaluation climat du budget, c'est une analyse de l'impact sur le climat de toutes les dépenses de la collectivité – d'investissement et de fonctionnement, au regard de leur compatibilité avec les objectifs climat nationaux de neutralité carbone et de résilience.

[>>> Retrouvez toutes les modalités, les contacts et des informations complémentaires sur le site du CD2E](#)

Découvrez d'autres contenus similaires

- [Appel à Manifestation d'Intérêt - Recyclag...](#)
- [Appel à manifestation d'intérêt - Projet e...](#)
- [Appel à Manifestation d'Intérêt "Vers...](#)
- [Appel à manifestation d'intérêt : Rencontr...](#)
- [Appel à Manifestation d'Intérêt : Accompag...](#)
- [2ème Appel à Manifestation d'Intérêt : Acc...](#)
- [CD2E](#)
- [Appel à manifestation d'intérêt : « Constr...](#)
- [Appel à manifestation d'intérêt « Projets...](#)
- [Pas-de-Calais : le budget citoyen est lancé !](#)
- Le 17.09.2020
- [Journée Portes Ouvertes CD2E](#)
- Du 08.03 au 05.04.2022

[Les rencontres régionales du solaire - CD2E](#)

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

[S'inscrire](#)